

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 21

Artikel: Fournier et son fornet
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 25 mai 1918. — Nécrologie. — Divertissements nationaux. — Une vieille bombe. — Fourdier et son fornet (Marc à Louis). — Comment on écrit l'histoire (L. Cantova-Chausson). — Paternelle exhortation du grand-père Canton de Vaud à sa capitale. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

NÉCROLOGIE

Le *Conteur* vient de perdre coup sur coup deux amis fidèles et précieux : MM. **ARTHUR ROSSAT**, professeur à Bâle, auteur d'un ouvrage de grande valeur sur « La chanson populaire en Suisse », et **CONSTANT BALLIF**, agriculteur, à Lucens.

Nos lecteurs ont eu parfois le plaisir — trop rare, hélas ! à leur gré et au nôtre — de lire, dans nos colonnes, des communications de M. Arthur Rossat, fort intéressantes et marquées toujours au coin d'un sentiment patriotique bien vaudois et bien suisse.

Ils ont eu plus souvent un égal plaisir à trouver, dans le *Conteur*, les récits en patois, d'une saveur franchement campagnarde, de « David daô Teliet » — c'était le pseudonyme de M. Constant Ballif — dont l'humour était bien de chez nous.

Ces deux collaborateurs ont été enlevés à leur famille et à leurs nombreux amis presque subitement et bien trop tôt, certes ; le premier à soixante ans, le second à quarante-cinq ans. Ils laissent tous deux, dans les sphères où s'est exercée leur activité, un vide très grand et de profonds regrets.

Le *Conteur*, qui gardera à la mémoire des disparus un souvenir fidèle et reconnaissant, prie leurs familles d'agréer l'expression de ses sincères compliments de condoléance.

DIVERTISSEMENTS NATIONAUX

Si, en Suisse, nous ne jugeons pas de toutes choses de la même façon, si, depuis la guerre, nos divergences se sont accusées parfois assez fortement, il est un domaine où elles sont à peine sensibles, c'est celui des divertissements. On y trouve même des ressemblances frappantes entre confédérés séparés par toute la longueur du territoire. Ainsi, en lisant le tableau ci-dessous de la vie à Coire, ne croit-on pas qu'il se rapporte à la douce terre vaudoise ?

La population de Coire, dans laquelle le commerce de transit a répandu beaucoup d'aisance, est gaie et aime le plaisir ; tout est pour elle occasion de fête et de réunion (du moins, c'était le cas avant 1914). Les banquets reviennent fréquemment, et le ton cérémonieux qui y règne, au début, est loin de faire présumer la gaité bruyante qui en signale la fin. On commence à porter la santé des inconnus titulaires des charges publiques ; la réserve et la contrainte en diminuent d'autant, et ces libations multipliées à l'infini, sur les plus légers prétextes, achèvent de bannir toute gêne ; l'é-

galité la plus parfaite règne alors parmi les convives, et la fusion des partis s'opère momentanément sous l'influence du vin de la Valteline. Le feuilleux novateur, le rétrograde partisan des priviléges, le juste-milieu conciliant (il y a de tout à Coire) se rapprochent et trinquent cordialement ensemble. L'hiver ramène les parties de traîneaux qui sont le divertissement populaire par excellence ; on s'y prépare longtemps d'avance et Reichenau est le but de ces courses, toujours terminées par un festin et par un bal.

Le soir du Mardi-gras, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, parcourent les maisons de leurs connaissances ; ils ont le droit de passer l'inspection des pots de la cuisine et du garde-manger, confisquant ce qu'ils y trouvent, sans doute dans le but d'assurer l'observance du jeûne du lendemain. Les mères de famille ont toujours soin qu'il se rencontre quelque chose à prendre et le produit des confiscations est consommé à la suite d'un petit bal.

Lorsque les plaisirs d'hiver sont à leur fin, les dames s'interrogent pour savoir quelle maladie elles ont, et décider à quelles eaux on ira l'été prochain ; c'est une grande affaire en Suisse comme on sait, et l'on n'y a que l'embarras du choix. Au printemps, le départ du bétail pour la montagne est l'occasion de réunions nouvelles et de nouveaux festins. Vient l'époque des vendanges, on festoie de rechef ; la société du presoir, qui s'assemble pour déguster le vin nouveau sur place, est la seule dont la réunion ne se termine pas par des danses et l'on comprend pourquoi ; bref, ce petit peuple est d'une grande sociabilité et porte gaîment et légèrement la vie.

Il est, à Coire, un jeu national, analogue à celui des garçons bouchers de Lausanne : il consiste en une gageure faite entre deux hommes, dont l'un doit ramasser par terre un certain nombre d'œufs, placés à deux mètres de distance l'un de l'autre, les jeter un à un dans une corbeille, et avoir terminé sa tâche avant que son adversaire, qui a couru à toutes jambes boire un verre de vin au village de Haldenstein, situé à une demi-lieue, soit revenu au point d'où il est parti. Il y a toujours une foule considérable de spectateurs, formant haie des deux côtés de la route, et il n'est pas besoin de gendarmes pour y faire la police ; il suffit pour cela d'un enfant, armé d'un sac de farine, dont il jette des poignées au nez des récalcitrants après les trois sommations légales. Les arrêts de cette justice sommaire sont toujours sanctionnés par les éclats de rire de l'assistance.

UNE VIEILLE BOMBE

Les bombes que la Suisse, au mépris de sa neutralité, reçoit de temps à autre des aviateurs des armées belligérantes, nous remettent en mémoire l'incident que voici :

C'était à Bâle, en 1815. Le bourgmestre avait réuni quelques amis à souper dans sa maison, proche du rempart ; tandis qu'on discutait paisiblement, en mangeant, sur la marche des ar-

mées et l'issue probable de la campagne, voilà qu'une bombe, lancée au hasard des batteries de Huningue, enflamme le toit, traverse l'étage supérieur et tombe avec fracas au milieu de la table. Ce plat, qui n'était pas porté sur le menu, fit perdre l'appétit aux convives, lesquels se dispersèrent tout effrayés.

On commença dès lors, à Bâle, à faire de sérieuses réflexions sur les inconvénients d'un si important voisinage qui rendait la clause de la neutralité tout à fait illusoire à l'égard de la ville. Il était clair, en effet, que le commandant de Huningue, manquant de vivres, n'avait qu'à en faire demander aux autorités bâloises, en ayant soin d'appuyer sa requête d'une ou deux bombes, pour être assuré de voir aussitôt arriver le nécessaire, et même le superflu. Il fut résolu, en conséquence, qu'on insisterait fortement auprès des puissances alliées afin d'être débarrassé de cette fâcheuse suggestion qui entraînait aussi évidemment le libre arbitre des Bâlois, en dépit de l'inscription bienveillante placée par Louis XIV au-dessus de la porte de la forteresse : « *Sociis tutelam, hostibus terrorem* », c'est-à-dire : « Vous voyez ici (sous entendu) la protection des alliés, la terreur des ennemis. »



A la pêche. — !!! Après tout, au prix où est la chaussure, actuellement !...

FOURDIET ET SON FORNET

Tor parâi, pè stau temps de guerra lái a pardieu bin à resoudre. Lo pan, on ein è retréint; lo fremâdzo, on ein a rein que po lè demeindze de coumeniñon; la tsè, lái a quasú binstout pe rein que cliaque que tsacon l'a su sè z'ou; lo laci, ie parait que lè vatsé sè sant messe ein grève; lo bûro on no z'ein baille justo po sè reimplliâ lo crâo dau bourion; lè truffie, ein a pe min, râva po leu. Vo dio que l'è na misère.

Et pu lái a onora lo bou que baille dâi cousin.

Lè papâ no marquant que ma fâi po sti l'hivè que vint, eh bin! mon Dieu! faudrài p'titre sè pannâ. Et pu que dein bin dâi coumoune que lâi à, noutrè prêcaut l'ant démandâ ài dzein diéro lau foudrài de bou, diéro de elliau z'houille ào bin de elliau l'antracite, quemet ie diant à elliau z'affèr qu'on a ora et que no vîgnant dau payî jô on fâ lo fôtre. Lè z'on l'ant adan écrit su on petit papâ que lau manque tant de bou; lè z'autro que lau faut oncora dau tserbon, tant assebin; et pu çosse et pu cein et bin dâi z'affèr dinse.

Quand lo syndico de Cregnelu l'a démandâ à Fourdier cein que lâi faillâi po s'etsaudâ l'hivè, Fourdier l'a repondus dinse : « *Mé faut on bon tronc*, et rein d'autro ». Lo syndico et lè municipau l'ant risu à veintro débotenâ. Sè desant li « Fourdier l'è fou ! Fourdier l'è fou ! » d'autrâi iâdzo, l'on aprî l'autro, quemet quand on brâme : « Ao fû ! »

Ein aprî, tot parâi, lo bossi qu'ètai on malin corps l'a de que ma fâi Fourdier ètai on tot fin, qu'en avâi min à li, et que l'ètai bin dein lo cas d'avâi einveint' ou que po s'etsaudâ sein tant de bou; qu'ora on a dâi fornet que sant lsaud quas avoué rein. Fourdier ein avâi bin su ion *perfectionnâ* quemet diant. Mâ que po s'etsaudâ du la saint Martin tant qu'à la saint Péregrindzo rein qu'avoué on tronc, Fourdier l'ètai d'obedzi d'avâi on fornet oncora bin mé *perfectionnâ* que lè *perfectionnâ*.

Mâ nion ne savâi quemet fasâi, por cein que viquessâi tot mare solet et que dèvesâve pas ài vesin. L'ètai dan on secret. Cein boulrâve lo syndico, li que lâi faillâi dâi moûno et dâi moûno et la plie balla cavetta dau velâdzo. Fourdier lâi betâve la butse avoué son fornet. Lo syndico, cein lo fasâi pèri de dzalausi et vengâi tot moindro et asse chet qu'on passi.

On dzo de l'hivè que fasâi on frâi et onna crâmena à fêre dzalâ lè leingue dâi fenne dein lo mor, lo syndico que pouâve pas sè retsaudâ à sa carrâie, quand bin boulrâve prau bou, lo syndico dant l'âi tegnâi pe rein mé. Trace vè Fourdier po vére quemet s'etsaudâve avoué son tronc. Trâove noutron corps tot dépoureint de châ quemet se l'avâi sèi tota la matenâ et lâi dit dinse :

— Estiusâ mè bin, Fourdier, mâ te sâ qu'on a coumencu einseimbllo. Tè faut mè dere que met te pâo t'etsaudâ tot l'hivè avoué ton tronc.

— Eh bin, vin pî, so repond Fourdier.

Lo syndico l'entire dein lo pâilo et a-te que cein que l'a vu :

Fourdier l'avâi bin on tronc, mâ n'avâi min de fornet. L'avâi rein qu'onna grôcha corda que l'ètai niâte tot à l'ento d'au tronc. Adan, quand fasâi bin frâi, eimpougnive la corda, terive son tronc pè lo pâilo, dece, delâ, ào pas, ào trot, ào dissime galop, à drâite, à gautse, que cein lo retsaudâve bin mé qu'on fornet.

Lo tronc pâo dourâ encora bin quauque z'hivè.

Et a-te que lo fornet à Fourdier.

MARC A LOUIS.

Feuilles d'hygiène. — Sommaire du n° du 15 mai 1918. Quelques conseils aux mamans : Dr Eug. Mayor. — Les intoxications par les farines. — Le pain et les dents. Les fruits en médecine. — Pour donner de l'huile de ricin aux enfants. Pour faire avorter un rhume. Nettoyage des chapeaux de feu. Dépôts calcaires dans les bouilloires. Scones de pommes de terre. Pour économiser le thé. Restes de légumes en potages.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE

Une de nos meilleures institutrices, Mme Louise Cantova-Chausson, à Aigle, ancienne élève de l'École secondaire de Villeneuve, a envoyé à l'*Educateur* l'amusant récit que voici, et que le *Conteur* est heureux de reproduire :

Helvètes et Romsains. — Orgétoix.

Nous fûmes un jour, avec nos deux classes — première année du degré moyen — à l'orée du bois, voir les pierres druidi-

ques. Celles-ci dûment examinées avec simula-
tre de sacrifice d'une fillette, puis d'un garçon-
net, nous passâmes à la leçon d'histoire :

« La classe A représente les Romains, la classe B, les Helvètes. Ami est Diviko, René le général romain. Les Helvètes descendront de leurs montagnes et arriveront dans la plaine de la Garonne où les Romains s'exercent, expliquons-
nous. »

Sitôt dit, sitôt fait. Nos Romains s'alignent : un... deux... un... deux... Soudain, sous la feul-
lée, un cri retentit : Helvètes ! Helvètes ! crient nos guerriers en dévalant la pente. Ce fut une mêlée épique qui ne laissa pas de nous effrayer quelque peu : des bras, des jambes, des chapeaux volant en l'air, des branches feuillées claquant au vent et les cris : Helvètes ! Rome ! dominant le tapage. Soudain, un silence : au détour d'un buisson les deux chefs sont en présence. Le sort des arnées — ô sagesse enfantine ! — va se décider. Diviko trapu, courtaud, rougeaud, a tôt fait de mettre sur le dos le Romain pâle et efflanqué. La bataille est terminée... croyons-nous. Ah ! bien oui. Deux Helvètes apportent le joug, mais les Romains refusent de se soumettre et des scènes inénarrables s'engagent. Chaque Helvète s'empare d'un Romain et celui-ci, malicieux, s'efforce à faire passer avec lui son adversaire, pâle de rage, sous le joug. Force nous est d'arrêter le conflit.

Deuxième acte, plus calme. De retour sur leurs montagnes les Helvètes organisent l'assemblée du peuple. On ne v... vuet pas les f... f. filles », bégâie Félix. Dociles, les fillettes s'écartent. Sur une haute pierre, Diviko et ses anciens s'affublent de longues barbes de mousse. Ils ont vieilli, n'est-ce pas. Orgétoix, un petit bonhomme fûté, aux yeux brillants, fait de la propagande électorale : « Il faut me nommer roi », dit-il. Voici un récalcitrant. Horreur ! Orgétoix lui passe une pomme à moitié rongée, et l'autre acquiesce. Enfin, le délateur s'avance : « Orgétoix veut être roi », crie-t-il.

Un ancien se lève : « La loi helvète condamne à mort quiconque veut être roi. Allez chercher Orgétoix. » Mais Orgétoix se frappe et tombe. La leçon est finie.

Le lendemain, il s'agit, en classe, de raconter l'histoire jouée la veille. J'avise Daniel.

Daniel est un peu sourd, un peu lent, un peu lourd. Il est toujours très surpris quand on l'appelle. Il répond par monosyllabes... quand il répond. Mais aujourd'hui il se lève et débite d'un trait : « Orgétoix a dit à ses camarades : Il faut me nommer roi. Alors un des camarades l'a rédit à Diviko. Diviko a dit : Rien de ça ; en Helvétie, c'est défendu d'être roi. Et il a envoyé un gendarme pour dire à Orgétoix de paraître en municipalité. Alors Orgétoix a dit : Je suis perdu, et il s'est tué avec un couleau. »

Jamais Daniel n'en a dit autant, aussi est-il très fier. Il jette un coup d'œil circulaire et triomphant à ses camarades, se rassied et me regarde fixement. Visiblement, il sollicite mon approbation : « Bravo, Daniel ! »

L. CANTOVA-CHAUSSON.

Fatalité. — On demandait à une garde-malade :

— Eh ! bien, comment va-t-il aujourd'hui, vo-
tre malade ?

— Pas bien, Monsieur, pas bien du tout.

— A-t-on encore quelque espoir ?

— Le médecin a dit que si on va jusqu'à demain matin on pourra peut-être le sauver, mais que s'il ne va pas jusque-là, il n'y a plus rien à espérer.

Ingénuité. — C'était durant les jours de froid du mois d'avril. Une dame entend un monsieur dire qu'il n'y avait que deux degrés de chaud :

— Et combien y en a-t-il de froid ? demande-t-elle.

PATERNELLE EXHORTATION DU GRAND PÈRE CANTON DE VAUD A SA CAPITAL

La chanson que voici, dont nous devons la communication à l'un de nos fidèles abonnés, n'est pas ce qu'on peut appeler une « vieille chanson » ; on s'en rend bien vite compte par les événements auxquels elle fait allusion. Elle n'est toutefois pas d'aujourd'hui ni d'hier, ainsi que l'atteste l'esprit qui l'a inspirée. Les veillées sont très libres, trop libres, même. Cependant, cette chanson, dont notre abonné, comme nous, ignore l'auteur — quelqu'un pourrait peut-être nous l'indiquer ? — vaut bien d'être rappelée, puisque l'occasion s'en présente, seraît-ce qu'à titre de curiosité.

Elle se chante sur l'air : « J'aime mieux ma mie, ô gué ! »

COMME un père à son enfant,
Quand il fait tapage,
Doit un avertissement,
Pour le rendre sage,
Mon cher Lausanne, je veux,
Aujourd'hui te dire un peu
Ce qui me fait sage, ô gué !
Ce qui me fait sage.

Je te vois, en général,
Fort dégringolée :
Tes affaires, ton moral,
Ont p'tite renommée ;
Faut pas te monter le coup,
Parce que tu t'ies pas le bout,
Mes lignes ferrées, ô gué !
Mes lignes ferrées.

Du Tribunal fédéral,
On te fit la grâce ;
Mais, morbleu ! quel bacchanal,
Pour lui trouver place ;
Prends Chissiez, prends Montbenon,
Mais finis-en, nom de nom !
Car cela m'agace, ô gué !
Car cela m'agace !

A force de cabaler,
Aux conseils de Berne,
Tu finis par nous souffrir
Place d'arm' et casernes ;
Au lieu de tant cancaner,
Tâche donc de les caser,
Ces belles casernes, ô gué !
Ces belles casernes.

Impossible d'arranger,
Tout le monde et son père,
Intérêts du gargonier
Et du militaire,
La commune a bien le Loup,
Mais tu voudras Couvaloup,
Oh ! la sotte affaire, ô gué !
Oh ! la sotte affaire !

De ta vieille Faculté
La gloire était pure ;
Tout cela s'est éclipsé,
Chez toi rien ne dure.
Sortant enfin du sommeil
Tu nous donnes le Réveil !
O Littérature, ô gué !
O Littérature.

Tu nous remplis le canton
De revues, gazettes,
Qui durant tout l'an ne font
Que dire sornettes.
Politique de cafés,
Niaises personnalités,
Voilà leur musette, ô gué !
Voilà leur musette.

Bien ajuster un cancan,
Une médisance,
S'insulter sur l'dos des gens,
C'est là leur science.
Tout c'qui n'est pas de leur bord,
On le déchire, on le mord ;
Oh la tolérance, ô gué !
Oh la tolérance.

Pendant que j'manque de bras
Aux travaux agraires,
Tu te peuples d'avocats,
Et d'agents d'affaires ;